



Memorandum

1000-1 (DGMWS)

7 July 2016

Distribution List

**CONFLICT MANAGEMENT OFFICE –
DISTRIBUTION OF HARASSMENT
PREVENTION CAMPAIGN MATERIALS**

References : A. 1000-1 (DGMWS)
Op HONOUR dated 15 September 2015
B. NPF Harassment Prevention and
Resolution Policy
C. NPF Values and Ethics Policy

1. The Conflict Management Office is launching a Harassment Prevention campaign to provide informational materials that will assist Non Public Funds (NPF) employees to access the resources available to them when faced with inappropriate behaviours in the workplace.

2. In accordance with ref A, all Canadian Forces Morale and Welfare Services (CFMWS) leaders are to encourage staff to bring their concerns, regardless if they are related to incidents involving Canadian Armed Forces (CAF) members or NPF employees, forward without fear of reprisal.

Note de service

1000-1 (DGSBM)

Le 7 juillet 2016

Liste de distribution

**BUREAU DE GESTION DES CONFLITS -
DISTRIBUTION DU MATÉRIEL
PROMOTIONNEL DE LA CAMPAGNE DE
LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT**

Références : A. 1000-1 (DGSBM)
Op HONOUR en date du
15 septembre 2015
B. Politique des FNP sur la prévention et la
résolution du harcèlement
C. Politique des FNP sur les valeurs et
l'éthique

1. Le bureau de gestion des conflits lance une campagne de prévention du harcèlement afin de fournir aux employés des Fonds non publics (FNP) des renseignements qui les aideront à se prévaloir des ressources à leur disposition lorsqu'ils font face à des comportements inappropriés en milieu de travail.

2. Conformément à la référence A, tous les dirigeants des Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC) doivent encourager leur personnel à exprimer leurs préoccupations, peu importe si elles concernent des incidents touchant des membres des Forces armées canadiennes ou des employés des FNP, sans crainte de représailles.

3. I am seeking your support in ensuring that the specially designed low-tack adhesive stickers are displayed in key common areas such as (see Annex A):

- a. on the fridge in the kitchen;
- b. on the cupboards in the kitchen; and
- c. on revolving doors.

The aim of the placement is to ensure maximum, unencumbered, visibility.

4. Electronic materials such as a video and the electronic version of the campaign poster can be found on our website:

cfmws.com/harassmentprevention

Please display the poster in high traffic areas.

5. For more information or questions, please contact Geneviève Lemieux, Conflict Management Advisor, at 613-996-6743.

3. Je vous demande de veiller à ce que les autocollants à faible adhésivité spécialement conçus soient affichés dans les installations communes principales (dont la liste figure à l'annexe A) :

- a. sur le réfrigérateur dans la cuisine;
- b. sur les armoires dans la cuisine;
- c. sur les portes tournantes.

Veillez vous assurez de présenter les autocollants de manière à ce qu'ils soient très visibles.

4. Vous trouverez entre autres une vidéo et l'affiche de la campagne en format électronique sur notre site Web à l'adresse :

sbmfc.com/preventionduharcelement

Veillez monter l'affiche dans un endroit très achalandé.

5. Si vous avez des questions ou vous désirez de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Geneviève Lemieux, conseillère en gestion des conflits, au 613-996-6743.

Le directeur général – Services du bien-être et moral,



Commodore Mark B. Watson, MRC
Commodore, RCN
Director General Morale and Welfare Services

Distribution List

Liste de distribution

All CFMWS Staff

Tous les employés des SBMFC

Action

Exécution

All HR Managers

Tous les gestionnaires des RH

Information

Information

Assoc DGMWS

DGSBM associé

Sr VP PSP

VP Sup PSP

Sr VP Commercial Services

VP Sup Services commerciaux

VP HR

VP RH

CIO

CSI

CFO

CSF

COS

CEM

DCSM

D Gest SB

DMFS

DSFM

DSOI

DIRSP

DGMWS CWO

Adjuc DGSBM

Annex A
1000-1 (DGMWS)
June 2016

